

Résultats annuels 2023

avec commentaires



Bilan au 31 décembre

Actif		2023 (CHF)	2022 (CHF)
Liquidités		7 844 888	9 277 165
Titres cotés en bourse détenus à court terme	1)	6 874 587	5 967 536
Créances résultant de livraisons et de prestations	2)	266 960	37 264
Autres créances à court terme	3)	453 575	455 636
Consommation intermédiaire / Stocks	4)	281 222	301 293
Actifs de régularisation		20 017	130 087
Actif circulant		15 741 248	16 168 981
Immobilisations financières	5)	324 919	299 623
Immobilisations corporelles		6 351 417	6 471 504
Valeurs incorporelles		15 935	0
Actif immobilisé	6)	6 692 271	6 771 127
Total Actif		22 433 520	22 940 109
Passif		2023 (CHF)	2022 (CHF)
Dettes résultant d'achats et de prestations	7)	586 126	474 416
Emprunts sans intérêts à court terme		60 000	60 000
Autres dettes à court terme	8)	18 133	15 477
Passifs de régularisation	9)	490 764	556 547
Provisions à court terme	10)	727 922	551 298
Capitaux étrangers à court terme		1 882 945	1 657 737
Provisions à long terme	11)	705 334	708 769
Capitaux étrangers à long terme		705 334	708 769
Capitaux étrangers		2 588 279	2 366 506
Capital des fonds		7 708 282	7 361 319
Capital de fondation		100 000	100 000
Réserves pour nouvelle évaluation		3 166 386	3 166 386
Réserves issues du capital		300 000	300 000
Réserves issues du bénéfice		7 364 530	5 727 383
Capital généré libre		10 830 916	9 193 769
Réserves de fluctuation des cours des placements en capital		805 200	721 671
Réserves fonds social personnel		400 844	400 844
Fonds alloués aux projets		0	2 796 000
Capital généré lié		1 206 044	3 918 515
Capital de l'organisation		12 136 960	13 212 284
Total Passif		22 433 520	22 940 109

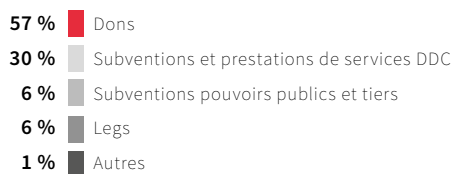
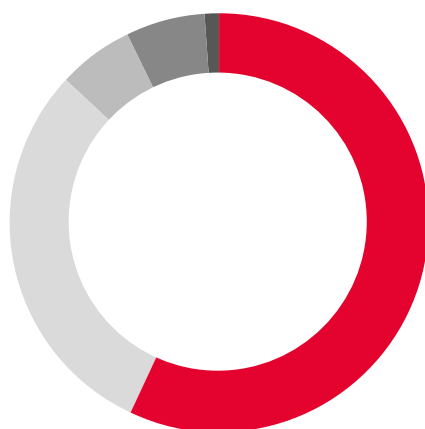
Les chiffres ont été enregistrés en tenant compte des centimes, même s'ils ne sont pas affichés.
Par conséquent, des différences d'addition peuvent apparaître.

Compte d'exploitation au 31 décembre

Produits	2023 (CHF)	%	2022 (CHF)	%
Dons généraux	8 096 674	36.4	9 514 844	39.7
Contributions générales des collectivités publiques	100 653	0.5	125 466	0.5
Dons généraux provenant de legs	349 998	1.6	1 223 141	5.1
Total des dons et contributions libres	8 547 325	38.4	10 863 452	45.3
Dons affectés	3 624 525	16.3	4 641 447	19.4
Dons affectés provenant de legs	1 000 000	4.5	0	0.0
Contributions affectées des collectivités publiques	1 165 074	5.2	1 317 167	5.5
Contributions de programme de la DDC	6 590 000	29.6	6 590 000	27.5
Transfert des contributions de programme de la DDC à Aqua Alimenta	- 440 000	- 2.0	- 440 000	- 1.8
Autres contributions de la DDC	595 525	2.7	606 040	2.5
Autres contributions de tiers pour les projets	962 460	4.3	265 000	1.1
Total des dons et contributions affectés	13 497 584	60.7	12 979 654	54.2
Total des dons et contributions	22 044 909	99.2	23 843 106	99.5
Produit des ventes de marchandises	129 599	0.6	64 624	0.3
Produit des prestations de services	56 394	0.3	61 217	0.3
Produits des livraisons et des prestations	185 993	0.8	125 841	0.5
Total des produits	22 230 902	100.0	23 968 947	100.0
Charges				
Programmes pays	- 11 167 951	47.0	- 10 081 414	43.9
Programmes internationaux	- 2 532 937	10.7	- 2 054 347	9.0
Développement des programmes	- 733 372	3.1	- 872 500	3.8
Projets en Suisse	- 703 645	3.0	- 774 175	3.4
Projets de la direction	- 197 525	0.8	- 157 840	0.7
Sensibilisation	- 3 011 707	12.7	- 3 348 626	14.6
Total intermédiaire	- 18 347 136	77.2	- 17 288 902	75.3
Frais de suivi des projets (en particulier : planification, coordination et contrôle)	- 2 358 189	9.9	- 2 349 131	10.2
Frais directs des projets	- 20 705 325	87.1	- 19 638 033	85.6
Administration	- 896 822	3.8	- 941 590	4.1
Recherche de fonds	- 2 167 938	9.1	- 2 372 091	10.3
Charges administratives	- 3 064 760	12.9	- 3 313 681	14.4
Total des charges résultant de la fourniture des prestations ¹²⁾	- 23 770 085	100.0	- 22 951 714	100.0
Produits d'exploitation	- 1 539 183		1 017 233	

Charges	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Produits immobiliers	479 989	471 733
Charges immobilières	- 201 131	- 175 801
Résultat immobilier	278 858	295 931
Résultat ordinaire	- 1 260 325	1 313 164
Produits financiers	619 042	107 017
Charges financières	- 70 063	- 1 530 953
Résultat financier avant variation des réserves de fluctuation ¹³⁾	548 979	- 1 423 935
Impôts ¹⁴⁾	- 17 015	- 28 741
Résultat intermédiaire avant variation du capital des fonds	- 728 361	- 139 513
Variation du capital des fonds	- 346 963	366 000
Résultat intermédiaire avant variation du capital de l'organisation	- 1 075 324	226 487
Variation réserve de fluctuation des cours	- 83 529	176 429
Variation des fonds alloués aux projets	2 796 000	0
Variation des ressources libres	- 1 637 147	- 402 916
Résultat après attributions	0	0

Produits 2023



Charges 2023

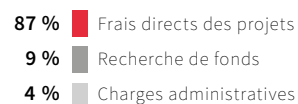


Tableau de financement

Variation d'exploitation	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Résultat annuel	- 728 361	- 139 513
Pertes/gains comptables sur immobilisations financières	- 534 515	1 450 732
Amortissement sur le mobilier/équipement et informatique	65 512	78 399
Amortissement sur les immobilisations corporelles immeubles	102 950	103 320
Amortissement sur les valeurs incorporelles	7 960	0
Variation des créances	- 229 696	96 487
Variation des autres créances courantes	2 061	- 224 745
Variation des stocks	20 071	60 399
Variation des actifs de régularisation	110 070	- 3 291
Variation des dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	111 710	- 127 773
Variation des autres dettes à court terme	2 656	- 53 496
Variation des passifs de régularisation	- 65 782	187 744
Variation des provisions à court terme	176 623	196 774
Variation des provisions	- 3 435	- 3 385
Variation d'exploitation	- 962 175	1 621 652
Variation d'investissement	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Investissement immobilisations corporelles	- 48 375	- 209 961
Investissement immobilisations financières et titres	- 1 214 617	- 906 844
Désinvestissement immobilisations financières et titres	816 785	877 836
Investissement valeurs incorporelles	- 23 895	0
Variation d'investissement	- 470 102	- 238 969
Variation de financement	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Variation de dettes à court terme	0	- 1 000 000
Variation de financement	0	- 1 000 000
Variation de remboursement	0	0
Variation	- 1 432 277	382 683
Liquidités au 1 ^{er} janvier	9 277 165	8 894 482
Liquidités au 31 décembre	7 844 888	9 277 165
Variation des liquidités	- 1 432 277	382 683

Variation du capital

Variation du capital (en CHF)	État au 01.01.2023	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2023
Fonds aide d'urgence	0	109 274	- 10 474	- 98 800	0	0
<i>Fonds international</i>	0	1 594 692	1 998 267	- 3 592 959	0	0
Programmes internationaux	0	1 150 840	1 382 098	- 2 532 937	0	0
Développement des programmes	0	437 258	296 114	- 733 372	0	0
International	0	6 594	320 057	- 326 651	0	0
<i>Fonds Amérique latine</i>	1 860 573	2 635 475	273 082	- 3 083 329	- 174 773	1 685 801
Brésil	0	1 468	- 1 468	0	0	0
Guatemala	988 062	1 093 135	0	- 1 195 909	- 102 774	885 287
Haïti	872 511	720 198	- 15 000	- 777 196	- 71 998	800 513
Colombie	0	820 674	267 926	- 1 088 600	0	0
Amérique latine	0	0	21 623	- 21 623	0	0
<i>Fonds Afrique</i>	2 221 577	5 165 586	345 568	- 4 995 549	515 605	2 737 182
Total Afrique	0	42 330	27 670	- 70 000	0	0
Burkina Faso	936 420	733 191	- 34 260	- 814 455	- 115 524	820 896
République démocratique du Congo	372 429	956 161	12 000	- 906 837	61 323	433 752
Kenya	0	1 626 776	20 000	- 1 087 501	559 275	559 274
Madagascar	912 729	941 727	0	- 931 196	10 531	923 260
Sénégal	0	865 401	320 158	- 1 185 560	0	0
<i>Fonds Asie</i>	3 279 170	2 440 118	325 903	- 3 175 891	- 409 870	2 869 301
Total Asie	0	25 000	40 000	- 65 000	0	0
Inde	0	663 480	259 992	- 923 472	0	0
Laos	958 413	416 917	0	- 669 934	- 253 017	705 396
Népal	2 312 821	522 477	27 734	- 699 129	- 148 918	2 163 904
Philippines	7 935	812 245	- 1 824	- 818 356	- 7 935	0
<i>Total fonds Coopération internationale</i>	7 361 319	11 945 145	2 932 345	- 14 946 528	- 69 037	7 292 282
<i>Dont contributions de programme DDC</i>	0	5 135 250	0	- 5 135 250	0	0
<i>Dont contributions de programme DDC pour administration et suivi de projet</i>	0	1 014 750	- 1 014 750	0	0	0
Dons et contributions fonds Travail de sensibilisation	0	37 689	- 37 689	0	0	0
Dons et contributions fonds Suisse	0	500 000	0	- 84 000	416 000	416 000
<i>Total fonds Travail de sensibilisation et fonds Suisse</i>	0	537 689	- 37 689	- 84 000	416 000	416 000
Total capital des fonds	7 361 319	13 497 584	1 879 907	- 15 030 528	346 963	7 708 282

VARIATION DU CAPITAL

Variation du capital (en CHF)	État au 01.01.2022	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2022
Fonds aide d'urgence	0	151 300	40 700	- 192 000	0	0
<i>Fonds international</i>	0	2 369 019	634 217	- 3 003 236	0	0
Programmes internationaux	0	1 725 193	191 702	- 1 916 894	0	0
Développement des programmes	0	606 310	213 923	- 820 233	0	0
International	0	37 516	228 594	- 266 110	0	0
<i>Fonds Amérique latine</i>	2 088 598	2 598 470	- 195 576	- 2 630 918	- 228 024	1 860 575
Brésil	0	7 906	- 7 906	0	0	0
Guatemala	1 064 390	983 428	- 122 253	- 937 504	- 76 328	988 062
Haïti	861 793	693 421	- 27 343	- 655 360	10 718	872 511
Colombie	162 414	834 165	- 42 695	- 953 885	- 162 414	0
Amérique latine	0	79 550	4 620	- 84 170	0	0
<i>Fonds Afrique</i>	2 455 484	3 483 136	397 369	- 4 114 411	- 233 906	2 221 578
Total Afrique	0	41 510	10 990	- 52 500	0	0
Burkina Faso	1 064 356	611 773	- 31 597	- 708 112	- 127 936	936 420
République démocratique du Congo	430 069	817 597	- 78 348	- 796 889	- 57 641	372 429
Kenya	0	518 769	309 281	- 828 050	0	0
Madagascar	961 058	779 834	- 61 303	- 766 860	- 48 329	912 729
Sénégal	0	711 131	250 869	- 962 000	0	0
Afrique du Sud	0	2 523	- 2 523	0	0	0
<i>Fonds Asie</i>	3 183 241	3 237 093	- 331 253	- 2 809 910	95 930	3 279 170
Total Asie	0	20 000	50 000	- 70 000	0	0
Inde	0	980 130	- 109 130	- 871 000	0	0
Laos	987 701	673 171	- 59 415	- 643 044	- 29 288	958 413
Népal	2 195 540	790 370	- 44 489	- 628 600	117 282	2 312 821
Philippines	0	773 420	- 168 219	- 597 266	7 935	7 935
<i>Total fonds Coopération internationale</i>	7 727 319	11 839 018	545 458	- 12 750 476	- 366 000	7 361 319
Dons et contributions fonds Travail de sensibilisation et fonds Suisse	0	124 562	- 124 562	0	0	0
Total capital des fonds	7 727 319	11 963 580	420 895	- 12 750 476	- 366 000	7 361 319

VARIATION DU CAPITAL

Variation du capital de l'organisation (en CHF)	État au 01.01.2023	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2023
Financement propre						
Capital de fondation	100 000				0	100 000
Réserves pour nouvelle évaluation	3 166 386				0	3 166 386
Réserves en capital	300 000				0	300 000
Réserves de bénéfice	5 727 383	9 213 307	832 564	- 8 408 724	1 637 147	7 364 530
Capital généré libre	9 293 769	9 213 307	832 564	- 8 408 724	1 637 147	10 830 916
Réserves pour fluctuation des cours - placement	721 671		83 529		83 529	805 200
Réserves Fonds social personnel	400 844		0		0	400 844
Fonds alloués aux projets 2022	2 796 000		- 2 796 000		- 2 796 000	0
Capital généré lié	3 918 515	0	- 2 712 471	0	- 2 712 471	1 206 044
Capital de l'organisation	13 212 284	9 213 307	- 1 879 907	- 8 408 724	- 1 075 324	12 136 960

Les programmes pays qui n'ont pas reçu suffisamment de soutien grâce aux dons liés à des projets concrets ont dû être financés par les fonds libres à hauteur de CHF 1 879 907 (exercice précédent : CHF 420 895). Pour les programmes pays dont les dons liés à des projets spécifiques ont été suffisants, des frais directs de gestion de projet ont été facturés. Les fonds alloués aux projets en 2021, inchangés depuis 2020, d'un montant de CHF 2 796 000 dans les réserves libres, ont été affectés aux réserves de bénéfice. Ils ont été utilisés au cours des années 2021-2023 et comptabilisés comme des fonds et des ressources générales.

Variation du capital de l'organisation (en CHF)	État au 01.01.2022	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2022
Financement propre						
Capital de fondation	100 000				0	100 000
Réserves pour nouvelle évaluation	3 166 386				0	3 166 386
Réserves en capital	300 000				0	300 000
Réserves de bénéfice	5 324 465	12 584 117	- 244 467	- 11 936 734	402 916	5 727 383
Capital généré libre	8 890 851	12 584 117	- 244 467	- 11 936 734	402 916	9 193 769
Réserves pour fluctuation des cours - placement	898 100		- 176 429		- 176 429	721 671
Réserves Fonds social personnel	400 844		0		0	400 844
Fonds alloués aux projets 2022	2 796 000		0		0	2 796 000
Capital généré lié	4 094 944	0	- 176 429	0	- 176 429	3 918 515
Capital de l'organisation	12 985 795	12 584 117	- 420 895	- 11 936 734	226 487	13 212 284

Les programmes pays qui n'ont pas reçu suffisamment de soutien grâce aux dons liés à des projets concrets ont dû être financés par les fonds libres à hauteur de CHF 420 895 (exercice précédent : CHF 1 227 791). Pour les programmes pays dont les dons liés à des projets spécifiques ont été suffisants, des frais directs de gestion de projet ont été facturés.

Annexe aux comptes annuels consolidés 2023

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes d'Action de Carême est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), au Code des obligations et aux dispositions statutaires. Les comptes annuels consolidés donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'Action de Carême (true and fair view).

Modifications de la présentation des comptes / Comparaison avec l'exercice précédent

Les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes de Swiss GAAP RPC 21. Là où cela s'avère nécessaire, il a été tenu compte des nouveaux principes de présentation des comptes.

Le périmètre et les principes de consolidation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent. Veuillez vous référer à ces principes.

Périmètre et principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés se fondent sur les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles Action de Carême détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote.

Outre Action de Carême, le périmètre de consolidation comprend les deux sociétés anonymes suivantes :

<i>Société</i>	Zielmatt Immobilien AG
<i>Siège</i>	Lucerne
<i>But social</i>	Commerce de biens immobiliers
<i>Capital</i>	CHF 250 000
<i>Participation 2023</i>	100 %
<i>Participation 2022</i>	100 %

<i>Société</i>	Immobilienengesellschaft Stella AG
<i>Siège</i>	Lucerne
<i>But social</i>	Acquisition, vente et gérance d'immeubles
<i>Capital</i>	CHF 50 000
<i>Participation 2023</i>	100 %
<i>Participation 2022</i>	100 %

Les deux filiales mentionnées sont consolidées à 100 % et la consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'achat pur et simple. Au moment de la première consolidation, le capital-actions des deux filiales est ainsi compensé avec la valeur comptable des participations pour Action de Carême. La plus-value qui en résulte a été portée au crédit des réserves en capital.

Conformément à la méthode de la consolidation totale, l'actif et le passif ainsi que les charges et les produits des sociétés consolidées sont entièrement pris en compte. Les créances et les engagements entre les sociétés consolidées sont éliminés, de même que les éventuels gains intermédiaires.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. L'actif et le passif en devises sont convertis au cours de clôture à la date de clôture. Les transactions en devises sont converties au cours du jour. La comptabilité applique le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif.

Liquidités

Ce poste comprend l'avoir en caisse, ainsi que les comptes de chèques et les comptes en banque, évalués à leur valeur nominale.

Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les papiers-valeurs sont comptabilisés à la valeur du cours.

Pour compenser les fluctuations de valeur (principe de prudence), il est constitué une réserve pour fluctuation de cours, conformément au règlement de placement. Cette réserve figure séparément dans le capital de l'organisation et varie chaque année selon le résultat de l'exercice.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les créances résultant de livraisons et de prestations. Il est évalué à la valeur nominale réalisable, après déduction des correctifs de valeur nécessaires pour créances douteuses.

Autres créances à court terme

Ce poste comprend les impôts anticipés et la taxe sur la valeur ajoutée remboursables ainsi que d'autres créances à court terme. Il est évalué à la valeur nominale réalisable, après déduction des correctifs de valeur nécessaires pour créances douteuses.

Consommation intermédiaire / Stocks

Ce poste comprend le matériel de la campagne et d'autres matériels, tels que matériel didactique, brochures, etc. pour la campagne de l'année suivante. Ils sont activés à la valeur d'acquisition (coût de revient) ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges et des produits des différents exercices. Il comprend également les



Des femmes indigènes habillées en costume traditionnel lors d'une cérémonie au Guatemala.

dons reçus après la date de clôture et affectés expressément par la donatrice ou le donateur à l'exercice écoulé. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Immobilisations matérielles et valeurs incorporelles

Ce poste comprend des biens meubles (mobilier, machines de bureau, équipements informatiques), des installations/équipements situés dans les locaux loués et des valeurs incorporelles (logiciels, site internet) dont Action de Carême a besoin pour ses prestations et pour son administration.

En outre, il comprend les immeubles dont Action de Carême est propriétaire sans restriction et dont le produit de la vente pourrait être affecté sans restriction. Il s'agit de l'immeuble de la société immobilière Stella AG et de l'immeuble de la société Zielmatt Immobilien AG.

Les immobilisations matérielles et les valeurs incorporelles sont évaluées au prix d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés. La limite inférieure d'activation est de CHF 5000 (hors TVA). Les amortissements sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Celle-ci est de quatre ans pour le mobilier et les machines de bureau et de sept ans pour les équipements et installations qu'Action de Carême a effectués pour son compte dans les locaux loués. La durée d'utilisation est de trois ans pour les équipements informatiques et les logiciels et les immeubles d'habitation sont amortis sur 30 ans.

Immobilisations financières

Participations non consolidées

Les sociétés dont le capital appartient au groupe à raison de 20 % à 49 % sont comptabilisées sous la rubrique Participations non consolidées des comptes annuels pour la valeur proportionnelle des fonds propres ; à la fin de l'exercice, Action de Carême ne détenait pas de participations de ce genre. Les participations d'un montant inférieur à 20 % sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires.

La qualité de membre de communautés de travail ou d'autres organismes où Action de Carême ne dispose pas de droit sur le capital est mentionnée à titre d'information dans l'annexe aux comptes annuels consolidés. Les cotisations versées à ces communautés de travail sont à la charge du compte d'exploitation.

Autres immobilisations financières

Il s'agit de prêts concédés par Action de Carême à des tiers qui ne font pas partie du périmètre de consolidation, ainsi que les dépôts de garantie de loyer. Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, des correctifs de valeur nécessaires (solvabilité).

Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations

Ce poste comprend les engagements à court terme résultant d'achats et de prestations, les loyers et divers postes débiteurs. Ces engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

À Ban Pasing, au Laos, un jeune garçon se repose après l'école. Grâce aux projets de notre organisation partenaire ACD, il y apprend également les bases d'une alimentation saine.



Emprunts à court terme sans intérêts

Ce poste comprend des emprunts sans intérêts dont le délai de résiliation est de trois mois. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Certains emprunts sont assortis d'une clause testamentaire en faveur d'Action de Carême.

Passif de régularisation

Ce poste comprend les postes du passif résultant de la délimitation par matière et par exercice des différents postes des charges et des produits à la valeur nominale. Il comprend également les dons reçus durant l'exercice et affectés expressément par la donatrice ou le donateur à l'exercice suivant.

Emprunts à long terme avec intérêts

Ce poste comprend des emprunts à long terme comptabilisés à leur valeur nominale. La plupart d'entre eux sont garantis par des hypothèques qui grèvent les immeubles des filiales.

Provisions

Les provisions sont constituées pour faire face à des engagements probables, fondés sur des événements passés et dont le montant ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions découle de l'estimation du Conseil de fondation et représente les charges futures attendues à la date de clôture.

Impôts ordinaires / Impôts différés

Contrairement à ses filiales, Action de Carême n'est pas assujettie aux impôts sur le bénéfice et sur le capital.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte d'éventuels écarts entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux. Les impôts différés passifs sur le bénéfice sont inscrits sous la rubrique des provisions, les éventuels impôts sur le bénéfice différés actifs figurant sous les créances. Nous appliquons un barème fiscal unique de 20 % pour tout le groupe.

Capital des fonds

Le fonds « Coopération internationale » comprend des activités en dehors de la Suisse. Il est divisé en catégories : aide d'urgence, climat, continents et pays. Le fonds « Suisse » contient des subventions qui sont expressément utilisées pour des activités en Suisse.

Capital de l'organisation

Ce poste comprend les réserves de réévaluation rendues nécessaires par la conversion de la comptabilité aux normes Swiss GAAP RPC.

Le goodwill négatif engendré par la première consolidation des filiales a été comptabilisé dans les réserves de capital.

Un fonds social est prévu pour les cas de difficultés générales parmi le personnel. Il est alimenté par le bénéfice selon la décision du Conseil de fondation et régi par un règlement.

Principes relatifs au tableau de financement

Ce tableau indique la variation des liquidités. Les variations d'exploitation se composent de la marge brute d'autofinancement calculée selon la méthode indirecte, de la variation de l'actif circulant (sans liquidités) et de la variation des emprunts à court terme. Le tableau de financement est un complément nécessaire au compte de pertes et profits. Il présente le résultat de l'exploitation en soi (marge brute d'autofinancement), les opérations de financement/remboursement et celles d'investissement/désinvestissement.

Méthode de calcul des charges administratives

Le calcul des charges administratives se fait conformément à la « Méthodologie pour le calcul de la charge administrative » de la fondation ZEW.

Commentaires des postes du bilan

Les chiffres renvoient à la numérotation du bilan et du compte d'exploitation.

1) Titres cotés en bourse détenus à court terme

Composition	31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
Obligations suisses	3 032 668	2 554 733
Obligations étrangères	259 504	194 578
<i>Obligations</i>	3 292 172	2 749 311
Actions suisses	2 259 786	1 974 120
Actions étrangères	1 322 629	1 244 105
<i>Actions</i>	3 582 415	3 218 225
Total	6 874 587	5 967 536
Réserve de fluctuation	-805 200	-721 671
Valeur nette	6 069 387	5 245 864

Il s'agit de titres négociés régulièrement. Les papiers-valeurs ne sont pas mis en gage. La réserve pour fluctuation de cours est inscrite séparément dans le capital de l'organisation.

La fortune est placée selon des critères éthiques, de préférence dans des entreprises qui respectent durablement des critères sociaux et écologiques. Action de Carême s'emploie à exercer ses droits sociaux afin de sensibiliser les entreprises à leur responsabilité sociale.

2) Créances résultant de livraisons et de prestations

Composition	31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
Postes créanciers résultant de livraisons et de prestations	266 960	37 264
Total	266 960	37 264

3) Autres créances à court terme

Composition	31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
Administration féd. des contributions (impôt anticipé)	187 961	90 138
AFC Berne (crédit TVA)	586 505	597 541
Ajustement AFC Berne (crédit TVA)	-586 505	-597 541
Diverses créances à court terme	265 614	365 498
Total	453 575	455 636

En ce qui concerne la correction de valeur de la TVA, veuillez vous référer au chiffre 10.

4) Consommation intermédiaire / Stocks

Les stocks sont des documents et des brochures pour la campagne de l'année suivante.

5) Immobilisations financières

Participations / Affiliations (non consolidées)

Composition				31.12.2023		31.12.2022	
Raison sociale et siège	Domaine d'activité	Capital TCHF	Part AdC en %	Valeur comptable CHF	Part AdC en %	Valeur comptable CHF	
Garanties de loyer				31 797		31 729	
Prêt CIDSE				33 107		0	
claro fair trade AG, Orpund	Commerce et distribution	6 575	1.53	100 476	2.12	100 476	
Oikocredit U.A., NL-Amersfoort	Financement de programmes de développement	953 678	< 1	159 539	< 1	167 417	
Max Havelaar-Stiftung, Bâle	Promotion du commerce équitable	100	16.67	0	16.67	0	
Total				324 919		299 622	

Les parts de la fondation Max Havelaar à la constitution de laquelle Action de Carême a participé sont amorties à la valeur zéro, car elle ne possède pas de droit de restitution du capital libéré en cas de liquidation. Le taux équivaut au montant versé au moment de la constitution.

Organisations affiliées

Organisation	Organe	Cotisations 2023
Alliance Sud	Comité	Cotisations de CHF 370 000 (charge)
Cidse (Coopération internationale pour le développement et la solidarité)	Comité	Cotisations de CHF 63 594 (charge)

Organisation	Organe	Cotisations 2022
Alliance Sud	Comité	Cotisations de CHF 370 000 (charge)
Cidse (Coopération internationale pour le Développement et la Solidarité)	Comité	Cotisations de CHF 44 924 (charge)
STEP-Tapis issus du commerce équitable	Comité	Cotisations de CHF 500 (charge)

Autres immobilisations financières

Action de Carême a par ailleurs accordé à claro fair trade SA (auparavant OS3) un prêt de CHF 16 500, qui est entièrement provisionné.

6) Immobilisations matérielles et valeurs incorporelles

Mobilier, équipements informatiques, équipements/installations fixes, immeubles et logiciels

Valeurs d'acquisition	Mobilier (CHF)	Équipements informatiques (CHF)	Équipements/ install. fixes (CHF)	Immeubles (CHF)	Total Immobilisations corporelles (CHF)	Logiciels (CHF)
État au 01.01.2023	637 836	664 355	1 278 668	8 960 114	11 540 973	41 304
Investissements	0	48 375	0	0	48 375	23 895
Désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2023	637 836	712 730	1 278 668	8 960 114	11 589 348	65 199
Amortissements cumulés						
État au 01.01.2023	625 569	525 445	1 278 668	2 639 787	5 069 469	41 304
Amortissements	3 067	62 445	0	102 950	168 462	7 960
Invest/désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2023	628 636	587 890	1 278 668	2 742 737	5 237 931	49 264
Valeur nette au 31.12.2023	9 200	124 840	0	6 217 377	6 351 417	15 935

Valeurs d'acquisition	Mobilier (CHF)	Équipements informatiques (CHF)	Équipements/ install. fixes (CHF)	Immeubles (CHF)	Total Immobilisations corporelles (CHF)	Logiciels (CHF)
État au 01.01.2022	621 480	470 750	1 278 668	8 960 114	11 331 012	41 304
Investissements	16 356	193 605	0	0	209 961	0
Désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2022	637 836	664 355	1 278 668	8 960 114	11 540 973	41 304
Amortissements cumulés						
État au 01.01.2022	621 480	451 135	1 278 668	2 536 467	4 887 750	41 304
Amortissements	4 089	74 310	0	103 320	181 719	0
Invest/désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2022	625 569	525 445	1 278 668	2 639 787	5 069 469	41 304
Valeur nette au 31.12.2022	12 267	138 910	0	6 320 327	6 471 504	0

Les immeubles des deux filiales consolidées Zielmatt Immobilien AG (Lucerne) et Immobiliengesellschaft Stella AG (Coire) ont été offerts à Action de Carême, respectivement en 1995 et en 1999.

7) Dettes résultant d'achats et de prestations

Composition	31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
Achats et prestations	586 126	474 416
Organes	0	0
Total	586 126	474 416

8) Autres dettes à court terme

Composition	31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
Assurances sociales	14 399	11 684
Impôt à la source	908	3 793
Garanties de loyer / créances diverses	2 826	0
Total	18 133	15 477

9) Passif de régularisation

Composition	31.12.2023 (CHF)	31.12.2022 (CHF)
Soldes vacances et heures supplémentaires personnel	227 211	220 984
Assurances sociales / Caisse de pension	207 889	238 640
Passifs transitoires sociétés immobilières	22 500	41 600
Divers	33 165	55 324
Total	490 764	556 547

10) Provisions à court terme

en CHF	État 31.12.2022	Constitution	Départs/Emploi	Dissolution	État 31.12.2023
Provision TVA	551 298	176 623	0	0	727 922
Total	551 298	176 623	0	0	727 922

En raison d'un recours en suspens auprès du Tribunal administratif fédéral contre une décision de l'Administration fédérale des contributions (AFC) datant de 2018, une provision a été constituée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 pour faire face à d'éventuels engagements.

11) Provisions à long terme

en CHF	État 01.01.2023	Consitution	Départs/Emploi	Dissolution	État 31.12.2023
Impôts différés passifs	540 429	0	- 7 125	0	533 304
Fonds de rénovation immeubles	168 340	3 690	0	0	172 030
Total	708 769	3 690	- 7 125	0	705 334

en CHF	État 01.01.2022	Consitution	Départs/Emploi	Dissolution	État 31.12.2022
Impôts différés passifs	547 554	0	- 7 125	0	540 429
Fonds de rénovation immeubles	164 600	3 740		0	168 340
Total	712 154	3 740	- 7 125	0	708 769

L'état initial des impôts différés a été modifié en fonction de la nouvelle évaluation des immeubles.
Le barème est en moyenne de 20 %. (20 % en 2022)

À partir de 2016, Action de Carême constitue une provision pour rénovations d'entente avec les services des impôts des cantons de Lucerne, de Nidwald et des Grisons.



Des femmes népalaises renforcent leurs connaissances en agriculture durable lors d'une assemblée villageoise.

Commentaires des postes du compte d'exploitation

12) Charges résultant de fourniture de prestations

Composition	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Frais directs des projets	16 337 780	15 064 851
Frais de personnel	5 667 557	5 832 760
Frais de déplacement et de représentation	161 828	173 134
Frais matériels	389 225	456 729
Frais d'entretien	332 500	331 243
Collectes / Recherche de fonds	807 723	1 014 599
Amortissements	73 472	78 399
Total	23 770 085	22 951 714

Frais de personnel

	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Total frais de personnel	5 667 557	5 832 760
dont part de l'employeur à la prévoyance professionnelle	367 795	358 857

Les frais de personnel se distribuent comme suit (calculés en pourcentage de poste) :

Composition	31.12.2023	31.12.2022
Suivi des projets	32 %	29 %
Développement des programmes	9 %	10 %
Administration	15 %	15 %
Sensibilisation	44 %	46 %
Total	100 %	100 %
Effectifs (au 31.12)	67	69
Nombre de postes à plein temps (au 31.12)	46.80	47.30

Engagements en matière de prévoyance en faveur du personnel

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les employé·e·s d'Action de Carême sont assuré·e·s contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité auprès de la Fondation collective Nest (8004 Zurich). À la fin de l'exercice, la dette auprès de la Fondation collective Nest (Zurich) se monte à CHF 152 633 (une dette de CHF 152 279 en 2022). Au 31 décembre 2023, le taux de couverture de la caisse de pension Nest est d'environ 108.6 %.

Rémunérations des membres des organes de direction

Les jetons de présence et les remboursements de frais des membres du Conseil de fondation ont se sont élevés à CHF 16 942 en 2023 (CHF 13 980 en 2022), dont CHF 900 versés au président (CHF 1100 en 2022).

Les charges de personnel brutes des quatre membres de la direction (quatre en 2022) (3.6 postes à plein temps, 3.5 en 2022) se sont élevées à CHF 598 733 (salaires bruts, cotisations de l'employeur aux assurances sociales non comprises, CHF 560 814 en 2022).

Le salaire brut du directeur se monte à CHF 146 306 (CHF 141 212 en 2022).

13) Résultat financier

Produits financiers	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Intérêts des comptes en banque	20 770	0
Intérêts et dividendes des titres	107 221	101 885
Gains sur cours	491 052	5 132
Total	619 042	107 017
Charges financières	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Frais bancaires	50	824
Charges d'intérêts	4 926	4 980
Pertes sur cours titres et liquidités	15 113	1 465 453
Frais de placement des titres	49 974	59 695
Total	70 063	1 530 952
Résultat financier avant variation réserve de fluctuation	548 979	- 1 423 934
Variation réserve de fluctuation	- 83 529	176 429
Résultat financier après variation réserve de fluctuation	465 450	- 1 247 505

14) Impôts

Composition	2023 (CHF)	2022 (CHF)
Impôts ordinaires sur le bénéfice et le capital	24 140	35 866
Variation des impôts différés	- 7 125	- 7 125
Total	17 015	28 741



Le 20 mai 2023, Action de Carême, accompagnée d'autres organisations, a célébré une cérémonie sur le glacier Morteratsch afin de sensibiliser à la crise climatique et promouvoir la loi sur le climat.

Autres indications

Nom, forme juridique et siège

Action de Carême, l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse, est une fondation ecclésiastique de droit suisse dont le siège est à Lucerne.

Prestations fournies à titre bénévole

Les paroisses, les groupes de solidarité, les organisations de jeunesse et d'innombrables bénévoles participent à la Campagne œcuménique d'Action de Carême et de l'EPER en collaboration avec Être Partenaires. Ils et elles effectuent un travail bénévole impossible à chiffrer lors d'innombrables séances d'information, soupes de carême, actions publicitaires, collectes et services religieux. Cet élément bénévole fait aussi partie intégrante de la qualité de notre travail.

Engagements conditionnels

Action de Carême est solidairement responsable des engagements de la société simple constituée avec l'EPER.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels consolidés 2023 ne s'est produit après la date de clôture.

Le Conseil de fondation d'Action de Carême a approuvé les présents comptes annuels consolidés le 2 mai 2024.

Engagements à long terme pour des contrats de bail non portés au bilan

Les contrats de bail à long terme suivants sont en vigueur au 31 décembre 2023

	CHF
Contrat de bail bureaux de Lausanne (jusqu'au 28.02.2029)	282 782
Contrat de bail bureaux de Lucerne (jusqu'au 31.12.2028)	950 250

Les contrats de bail à long terme suivants sont en vigueur au 31 décembre 2022

	CHF
Contrat de bail bureaux de Lausanne (jusqu'au 28.02.2024)	50 834

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de

l'Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse,
Lucerne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil de fondation aux comptes consolidés

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux Swiss GAAP RPC. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrale de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lucerne, 19 avril 2024
rf/psb

Balmer-Etienne AG



Roland Furger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



ppa. Pascal Schillig
Expert-réviseur agréé

Rapport de performance 2023

L'an passé, Action de Carême a touché 5,2 millions de personnes grâce à ses projets et à ses programmes ainsi que grâce à ses campagnes et à ses activités en matière d'information et de sensibilisation. Sur le plan financier, notre œuvre d'entraide a bouclé l'exercice sur un excédent de dépenses de CHF 728 361. En Suisse et à l'international, Action de Carême a réalisé 347 projets en collaboration avec des réseaux paysans, des groupes de solidarité, des institutions ecclésiales et d'autres organisations de la société civile.

Programmes par pays

Grâce à ses activités dans ses douze pays d'intervention et à ses trois programmes internationaux, Action de Carême a touché directement environ 639 000 personnes en 2023, dont 58 % de femmes. Nous avons fourni une aide à la reconstruction après le tremblement de terre au Népal et une aide aux familles ayant fui le terrorisme au Burkina Faso. Quelque 621 000 bénéficiaires ont eu accès à une alimentation plus saine et plus abondante. Nos activités ont permis indirectement à 2,7 millions de personnes d'améliorer leurs conditions de vie.

Nos programmes pays visent à garantir l'accès des personnes participant à nos projets à une alimentation saine et abondante et à réduire leur risque d'appauvrissement. Action de Carême collabore également avec des organisations partenaires qui exercent une influence positive sur la situation sociale, politique et économique des pays d'intervention.

Programmes internationaux

Les programmes internationaux entendent porter la voix des communautés défavorisées de l'hémisphère Sud sur la scène helvétique et internationale afin qu'elles soient prise en compte lors des processus de décisions. Ils combattent les causes de la pauvreté et favorisent les solutions permettant de la vaincre.

Action de Carême et ses organisations partenaires ont plaidé en faveur de mesures efficaces et socialement responsables contre les changements climatiques tant à la réunion de préparation à Bonn qu'à la COP 28 à Dubaï et présenté un document visant l'examen de la mise en œuvre des objectifs climatiques à l'échelon national.

Le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation a repris directement dans son rapport des propositions

de nos organisations partenaires du Sud. L'adoption par le Conseil des droits de l'homme d'une procédure spéciale visant la mise en œuvre des droits des communautés paysannes est un succès réjouissant.

Notre étude sur les importations d'or en provenance de Colombie a suscité un grand écho. Cela nous a permis de dénoncer en Suisse le règne de l'opacité dans le négoce de l'or et les lacunes de la responsabilité des entreprises en général. Cette étude a aussi abouti à l'ouverture de négociations entre la société minière mentionnée dans l'étude et les communautés affectées en Colombie afin d'aboutir à des modifications des pratiques extractives.

Suisse

Notre action en Suisse a pour but de susciter une transition vers le développement durable et la justice dans le monde sur le plan individuel, sociétal, économique et politique.

La Campagne œcuménique, avec son troisième cycle sur la justice climatique, a été en grande partie éclipsée par le tremblement de terre en Syrie et en Turquie ainsi que par la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Les activités de la campagne ont enregistré une bonne affluence et nombre de bénévoles ont contribué à la réussite tant de la vente des roses que des soupes du carême. En Suisse romande, les nombreux événements en présence de Diary Ratsimanarihaja, membre de la coordination de notre programme à Madagascar et hôte de notre campagne, ont rencontré un franc succès. En Suisse alémanique, les rencontres avec Stella Mullaeh, coordinatrice de notre programme au Kenya ont également suscité un grand intérêt.

Selon un sondage Omnibus, 35 % de la population suisse (2,5 millions de personnes environ) ont connaissance des activités communes de l'EPER et d'Action de Carême.

Le premier Forum d'action organisé à Soleure a été un autre moment fort de l'année : une soixantaine de personnes issues de milieux proches de l'Église se sont fait une idée plus précise de notre travail et ont abordé, lors d'ateliers, les stratégies de lutte contre la faim et le réchauffement climatique ainsi que le lien entretenu par Action de Carême avec une Église catholique en crise. Plusieurs expert·e·s ont animé ces ateliers ou sont intervenu·e·s lors des séances plénières. Les pistes dégagées lors de cette journée alimenteront aussi les travaux d'élaboration de la nouvelle stratégie qui sera mise en place dès 2025.

La désignation de l'une de nos collaboratrices au poste de déléguée à l'assemblée synodale européenne et mondiale a donné plus de visibilité à notre profil de mouvement catholique progressiste, à nos liens avec des organisations proches de l'Église qui s'engagent pour la justice sociale dans le monde entier ainsi qu'à notre engagement pour l'égalité au sein de l'Église et de la société.

Résultats financiers, évaluation des risques et conformité

L'exercice 2023 se clôt sur un excédent de dépenses de CHF 728 361 (contre un excédent de dépenses de CHF 139 513 en 2022). Notre maîtrise rigoureuse des coûts et un don d'un montant élevé reçu en décembre ont permis d'atténuer en partie un recul inhabituel des rentrées d'argent, que nous attribuons aux grands appels aux dons lancés pour la Turquie, le Maroc et l'Ukraine notamment, ainsi qu'à l'inquiétude suscitée par l'inflation.

En dépit des turbulences observées sur le marché, la valeur comptable des placements a légèrement rebondi, après une forte diminution en 2022. De plus amples informations figurent dans les comptes annuels.

Le Conseil de fondation a procédé à une évaluation des risques lors de deux de ses séances, en accordant une attention particulière à la cybersécurité et aux risques d'atteinte à notre image liés à notre appartenance à l'Église. Les risques sont surveillés en permanence et les mesures qui s'imposent définies. Après 20 ans d'un fort engagement pour Action de Carême, Mgr Felix Gmür a annoncé fin 2023 que Mgr Josef Stübi, évêque auxiliaire de Bâle, le remplacerait au début 2024.

Action de Carême mène systématiquement une enquête sur les cas de corruption, d'abus de pouvoir ou de harcèlement sexuel signalés et sanctionne tout abus avéré. Si nos efforts en matière de conformité étaient centrés au début sur les fraudes financières, nous recevons aujourd'hui aussi des signalements concernant d'autres formes d'abus de pouvoir, grâce à de nouveaux mécanismes de signalement et à de nouvelles directives. L'accompagnement des victimes, mais aussi les procédures entamées contre les auteurs et autrices, ont occasionné un surcroît de travail et placé certains collaborateurs et collaboratrices dans des situations difficiles.

Des femmes guatémaltèques en route pour une assemblée villageoise à San Pedro Pinula (Jalapa).

Coopérations

Action de Carême collabore avec d'autres œuvres d'entraide au sein d'Alliance Sud et suscite de cette façon l'intérêt pour la politique de développement en Suisse. À l'échelon international, Action de Carême est membre de la CIDSE, le réseau des œuvres d'entraide catholiques.

Action de Carême réalise chaque année la Campagne œcuménique de carême avec l'EPER et Être Partenaires.

Action de Carême est liée à la Direction du développement et de la coopération (DDC) par un contrat-cadre portant sur la mise en œuvre du programme relatif à l'alliance Sufosec (Sustainable Food Systems and Empowered Communities, ou systèmes alimentaires durables et autonomisation des communautés)¹ ainsi que par un contrat de mandat lié au projet RAISE (Rights-based and Agroecological Initiatives for Sustainability and Equity in Peasant Communities, ou initiatives agroécologiques fondées sur les droits visant la promotion du développement durable et de l'équité au sein des communautés paysannes).

Bernd Nilles, directeur

¹ Cette alliance regroupe Action de Carême, Swissaid, Vivamos Mejor, SKAT Foundation, Vétérinaires sans frontières Suisse et Aqua Alimentaria.



But de l'organisation

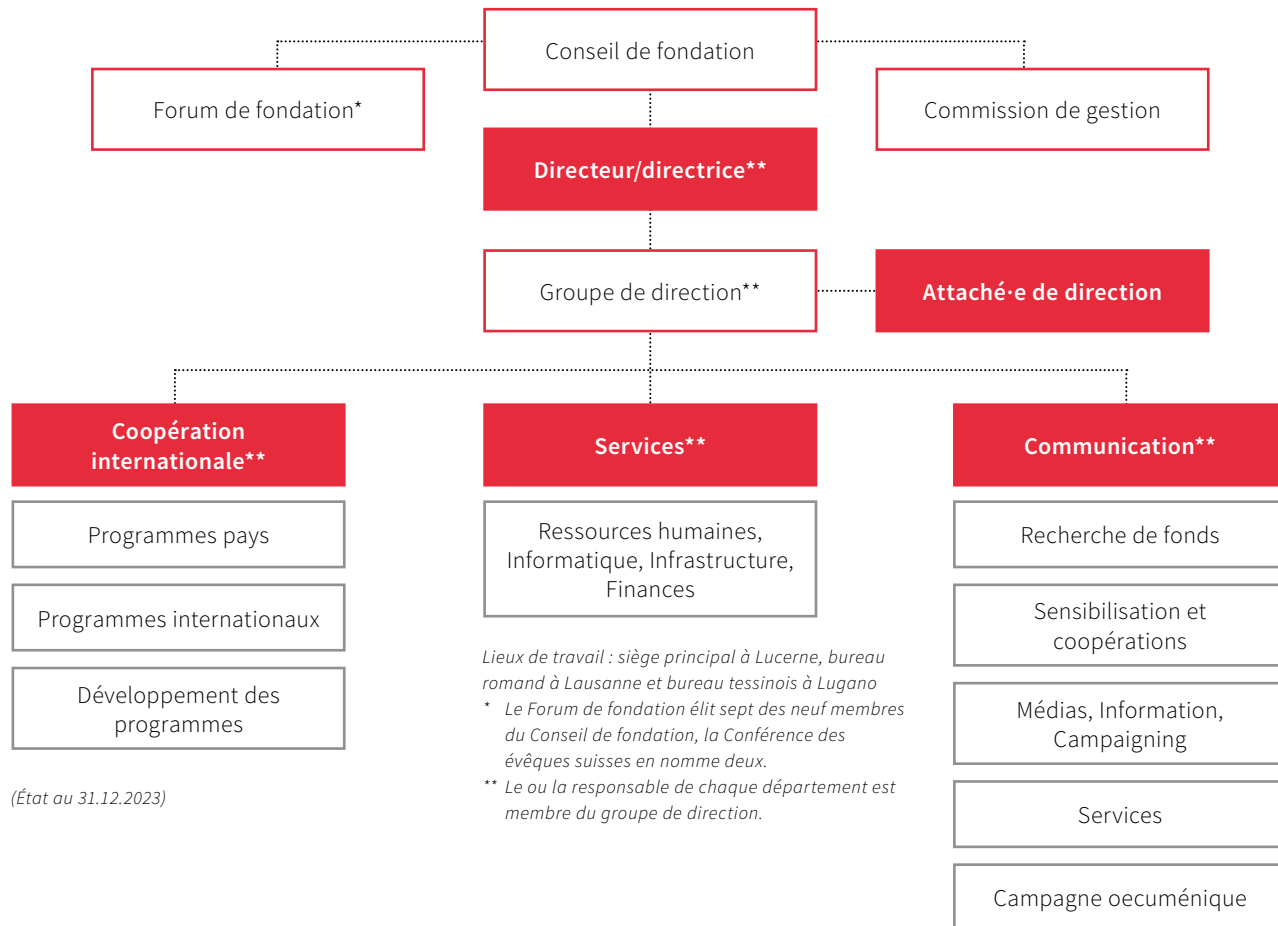
La fondation Action de Carême poursuit les objectifs suivants :

- Apporter son soutien au travail et aux projets des organisations de développement et des Églises dans le monde entier en faveur des personnes défavorisées sur le plan économique et social, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine
- Prendre part au débat sur la politique de développement et participer à la prise de décisions dans ce domaine
- Promouvoir la solidarité internationale auprès de la population et de l'Église en Suisse par une collaboration œcuménique et un travail d'information et de sensibilisation, notamment pendant le temps du carême

En République démocratique du Congo, des villageoises de Lokolo écoutent un discours prononcé à l'occasion de la Journée des droits des femmes le 8 mars.



Structure d'Action de Carême



Organes en 2023

Forum de fondation

Dr. Lucrezia Meier-Schatz, présidente, ancienne conseillère nationale (depuis le 13.11.2006)

Conseil de fondation

Mgr Felix Gmür, président, évêque de Bâle (du 1.7.2013 au 31.12.2023)

Éric Sottas, vice-président, juriste (depuis le 1.8.2011)

Dominique Rossier-Musso, chargée d'enseignement à l'IHEID (depuis le 1.12.2011)

Anne Seydoux-Christe, membre de la présidence du Centre, ancienne conseillère aux États (depuis le 1.7.2014)

Beat Curau-Aepli, chef d'entreprise Curau AG (depuis le 1.7.2014)

Peter Niggli, journaliste, ancien directeur d'Alliance Sud (depuis le 27.5.2015)

Renata Asal-Steger, présidente de la CCCR, conseillère synodale de l'Église catholique romaine de Lucerne (depuis le 15.6.2018)

Marianne Pohl-Henzen, déléguée épiscopale pour la partie germanophone du canton de Fribourg (depuis le 9.3.2022)

Isabelle Chassot, conseillère aux États (depuis le 1.7.2022)

Elena Furrer, aumônière militaire (depuis le 1.7.2022)

Chiara Cantoreggi, chargée de projet de la Fondazione Nuovo Fiore in Africa (depuis le 15.10.2023)

Luigi Pedrazzini, avocat, journaliste, membre du conseil d'administration de SRG SSR (du 1.1.2014 au 30.6.2023)

En raison de la limitation du nombre des mandats, la Commission électorale, accompagnée par des représentant·e-s du Forum de fondation et du Conseil de fondation, cherche une personne pour succéder à Lucrezia Meier-Schatz à la présidence du Forum de fondation.

Commission de gestion

Marcel Hurschler, économiste, directeur financier de la Banque cantonale de Lucerne (depuis le 7.11.2017)

Esther Müller, administratrice de la commune d'Adligenswil (depuis le 1.1.2012)

Franziska Bitzi Staub, conseillère de la ville de Lucerne, Lucerne (depuis le 19.11.2021)

Comité de direction

Bernd Nilles, directeur (depuis le 19.4.2017)

Markus Brun, responsable du département Coopération internationale (membre du comité de direction depuis le 01.3.2006) et directeur adjoint depuis le 1.10.2018

Margrit Pfister, responsable du département Communication (depuis le 1.5.2021)

Nicole Reinhard, responsable du département Infrastructures et services (depuis le 7.12.2017)

Suivez nos actualités en vous
abonnant à notre newsletter !
www.actiondecareme.ch/newsletter



Fastenaktion
Action de Carême
Azione Quaresimale



Fastenaktion
Postfach
Alpenquai 4
CH-6002 Luzern
+41 (0)41 227 59 59
fastenaktion.ch

Action de Carême
Avenue du Grammont 7
CH-1007 Lausanne
+41 (0)21 617 88 81
actiondecareme.ch

Azione Quaresimale
Via Cantonale 2a
CH-6900 Lugano
+41 (0)91 922 70 47
azionequaresimale.ch